



LA TAXE DE SÉJOUR AU RÉEL

Note d'information 2018

à destination des hébergés

Mesdames, Messieurs,

Nous vous souhaitons la bienvenue sur le territoire de Les Anses d'Arlet.

Afin d'améliorer la qualité de votre accueil et de rendre votre séjour toujours plus agréable, nous disposons d'une ressource : **la taxe de séjour**.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur (article L.2333-26 du Code Général des Collectivités Territoriales) la commune de Les Anses d'Arlet a institué **la taxe de séjour au réel** sur tout son territoire en 2017 et fixé les conditions de perception de cette taxe.

C'est en réalité une contribution perçue par votre hébergeur pour le compte de la Commune de Les Anses d'Arlet. Le produit de cette taxe est affecté au financement des dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique.

Cette taxe est annuelle. Les tarifs ont été délibérés le 06 Juin 2016.

La taxe de séjour est obligatoirement collectée par les hébergeurs (propriétaires de meublés de tourisme, chambre d'hôte, ...).

Elle est établie pour toutes les personnes hébergées à titre onéreux qui ne sont pas domiciliées dans la commune.

Le montant dû par chaque personne est égal au tarif fixé, appliqué à la catégorie d'hébergement, multiplié par le nombre de nuitées inclus dans le séjour.

⇒ EXONERATIONS

- ◇ Les personnes mineures de moins de 18 ans,
- ◇ Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune,
- ◇ Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- ◇ Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1 €.

⇒ TARIFICATION APPLICABLE AU 1er Janvier 2017

CATEGORIES D'HEBERGEMENT	TARIF par personne et par nuit		
	Ville de Les Anses d'Arlet	Part additionnelle départementale (10%)	Total pour le client
Meublé de tourisme et hébergement assimilé en attente de classement ou sans classement	0,50 €	0,05 €	0,55 €
Meublé et résidence de tourisme 2*	0,70 €	0,07 €	0,77 €
Meublé et résidence de tourisme 3*	0,90 €	0,09 €	0,99 €

Nous vous souhaitons un agréable séjour dans notre ville!

Contact : mairie de Les Anses d'Arlet—Service Initiatives Locales et Développement Économique

0596 68 62 02—mairie@mairie-anses-arlet.fr